

Construction d'un outil à destination des enseignants : le guide d'entretien avec l'élève en difficulté

Isabelle Villefranche-Rouquette, Nathalie Mikailoff, Anne Gombert, Céline Commeiras

► To cite this version:

Isabelle Villefranche-Rouquette, Nathalie Mikailoff, Anne Gombert, Céline Commeiras. Construction d'un outil à destination des enseignants : le guide d'entretien avec l'élève en difficulté. [Autre] ESPE AMU. 2009. hal-01501944

HAL Id: hal-01501944

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01501944>

Submitted on 6 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Construction d'un outil à destination des enseignants :
l'entretien avec l'élève en difficulté**

Production de Ressource 2007-2009

Responsable du groupe de production de ressource (GPR) : Isabelle Villefranche-Rouquette (isabelle.villefranche@univ-amu.fr).

PREC, Responsable Adjointe Master MEEF Parcours Professeur des Ecoles, ESPE AMU Avignon.

Liste des participants du GPR :

Nathalie Mikailoff, CPE, Co-responsable de parcours CPE du Master MEEF Mention 3, ESPE AMU Aix-en-Provence.

Anne Gombert, MCU Psychologie Cognitive, Psyclé (EA 3273), ESPE AMU Aix-en-Provence.

Céline Commeiras, Orthophoniste, Aix-en-Provence.

Participant à l'article produit à l'issu du GPR :

Aurélié Pasquier, MCU Psychologie Clinique, LPCLS, (EA 3278), ESPE AMU Aix-en-Provence.

1. Introduction :

La mise en place des PPRE (Programmes Personnalisés de Réussite Educative dont la mise en œuvre est définie par la Circulaire n° 2006-138 du 25-8-2006. BO n°31 du 31 août 2006), maintenant de façon incontournable dans le cadre de la scolarité obligatoire, concerne tous les enseignants.

Pour rappel : *Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) insiste dans sa dénomination même sur la dimension de **programme** : il est constitué d'une **action spécifique d'aide** et, le cas échéant, d'un ensemble d'autres aides coordonnées. Pour en garantir l'efficacité, cette action spécifique est **intensive** et de **courte durée**. □ La vocation du PPRE est tout autant de prévenir la difficulté que de la pallier. Sa mise en œuvre est assortie d'un système d'évaluation permettant de dresser un état précis des compétences acquises par l'élève au regard des objectifs*

à atteindre à la fin du cycle et de les situer au regard des exigences du socle commun.

Sont concernés les élèves qui risquent de ne pas maîtriser les connaissances et compétences identifiées comme indispensables par les repères du socle commun à la fin d'un cycle relèvent d'un PPRE. Il s'agit d'élèves rencontrant des difficultés importantes ou moyennes dont la nature laisse présager qu'elles sont susceptibles de compromettre, à court ou à moyen terme, leurs apprentissages. Les difficultés prises en compte sont prioritairement d'ordre scolaire, en français, mathématiques ou langue vivante ; elles peuvent aussi concerner les autres compétences du socle commun.

Le PPRE est constitué d'actions qui ciblent des connaissances et des compétences précises. C'est un programme **adapté aux besoins de chaque élève, qui s'appuie sur les compétences acquises**. Il est en outre **modulable** : son contenu et son intensité évoluent en fonction de l'élève concerné. Il est enfin **temporaire** : sa durée est fonction de la difficulté rencontrée par l'élève, ainsi que de ses progrès. □ Le PPRE est fondé sur une **aide pédagogique d'équipe qui implique l'élève et associe sa famille**. L'adhésion et la participation de l'enfant et de sa famille sont déterminantes pour la réussite du programme.

Un document, rédigé par les enseignants, précise la situation de l'élève, les objectifs de fin de cycle sur lesquels seront basés les bilans individuels, les objectifs à court terme liés à l'action d'aide identifiée, le descriptif de cette action ainsi que les indicateurs d'évaluation qui y sont associés, l'échéancier des aides et des bilans intermédiaires et, enfin, les points de vue de l'enfant et de sa famille.

La mise en place des PPRE pose la question de l'entretien avec l'élève. Pour dresser la liste des raisons qui limitent la compréhension et l'accès aux compétences, le protocole de mise en place des PPRE prévoit un entretien avec l'élève. Cet entretien constitue l'un des piliers pour l'élaboration du programme d'aide. La dynamique positive de l'aide à apporter commence avec le « JE ». C'est l'apprenant, qui doit pouvoir formuler les caractéristiques du contexte et de la situation pédagogique qui favorisent sa compréhension. Lui, qui doit dire en quoi les caractéristiques créées par les enseignants dans les situations de classe, et les siennes propres, sont congruentes ou opposées. De la conduite de cet entretien va dépendre le diagnostic qui est, avant la prise en charge, le problème des

enseignants. Cette analyse des difficultés, doit permettre à la fois, de révéler le fonctionnement cognitif, mais aussi, d'analyser la forme et le degré de motivation. L'apprenant doit être confronté à l'origine fonctionnelle des performances insuffisantes, mais aussi au contexte conatif (social et affectif), source de blocage ou d'échec. Les grilles d'entretien que nous allons construire, vont à la fois permettre une analyse méta cognitive et une approche des représentations des codes de l'école, et de la place d'apprenant au sein d'un système scolaire, école ou collège. Les aides qui seront alors construites, pourront répondre à des besoins individualisés qui dépassent le diagnostic d'un tiers enseignant.

Concernant cet entretien, au moins deux problèmes majeurs peuvent être pointés. Le premier est qu'il nécessite, de la part de l'élève, la mise en œuvre d'un haut degré d'analyse méta-cognitive ainsi qu'une capacité d'explicitation verbale suffisante. Il est alors possible de se demander si l'on est pas au-delà de ce que peut réaliser un élève en difficulté, dont on sait par ailleurs que, justement, les compétences méta-cognitives sont souvent en deça de l'attendu (Baker 1994 ; Remond 1999). Le second concerne d'avantage la conduite même de cet entretien. Sa passation nécessite des compétences minimales de la part des intervieweurs (Vermerch 2001). A ce jour les guides d'entretien existant et mis en ligne (sites : IA 13, IA du Cher, IA du Tarn, TICE IA 81, IA Orléans-Tours, IA Grenoble...) laissent leur utilisation à l'appréciation des enseignants. Mais même si certains professeurs les utilisaient, on peut questionner la pertinence de leur contenu. En effet, un premier travail empirique d'analyse de quelques grilles, a conduit à mettre en évidence que le contenu des questions posées ainsi que leur formulation, induisent la reproduction d'un discours entendu le concernant, plutôt qu'à réfléchir sur ses difficultés et à formuler ses réels besoins.

2. Objectifs :

Devant les différents constats relevés, la recherche présentée poursuit trois objectifs :

- Elaborer une grille d'entretien qui permettra de faire exprimer, l'essentiel des obstacles à l'apprentissage, dans le but de mettre en place des aides objectives et efficaces. Le PPRE, deviendrait alors une véritable collaboration avec l'élève dans un cadre dépourvu d'implicite.

- Elaborer un guide simple de la conduite de l'entretien et son exploitation. Le but poursuivi étant de permettre à l'enseignant d'utiliser le discours de l'élève pour construire des aides. En quelque sorte il s'agirait d'élaborer une sorte de standardisation simplifiée de l'outil.
- Enfin, il s'agit de tester la pertinence du matériel ainsi construit auprès d'élèves en difficultés relevant des PPRE.

3. Méthodologie :

- Temps 1 : Elaboration des outils : grille d'entretien et guide d'utilisation.

A partir de l'analyse critique des grilles d'entretien existantes, une nouvelle sera élaborée.

Cette grille d'entretien, sera construite de manière à ce que le lexique, le contenu des questions, leur ordre, la syntaxe utilisés aient fait l'objet d'un travail de réflexion et de recherches théoriques suffisamment étayés pour atteindre l'objectif prioritaire de remplacer le « IL » par le « JE ». Ce travail s'appuiera sur les recherches conduites notamment en linguistique de l'énonciation (Moeschler 1989) et en psycholinguistique (Bardin 1989).

- Temps 2 : Test des outils construits sur le terrain.

Le dispositif retenu concerne, le domaine de la maîtrise de la langue écrite pour des élèves de 6^{ème}/ 5^{ème}. Il s'adressera à des élèves en grande difficulté dans ce domaine. Ces élèves passeront l'entretien soit avec la grille élaborée dans le cadre de cette recherche soit avec une « grille internet ». De façon à neutraliser l'effet éventuel de l'intervieweur, la même personne fera passer les entretiens.

| | |
|---|---|
| Groupe expérimental : Passation de l'entretien avec la grille élaborée pour la recherche + guide pour les enseignants. | Groupe contrôle : Passation de l'entretien avec une grille classique + guide classique pour les enseignants. |
| GROUPE 1 : | GROUPE 2 : |
| 18 élèves | 18 élèves |

4. Résultats escomptés et diffusion envisagée

Les entretiens seront enregistrés et feront l'objet d'une retranscription papier à l'identique. De façon à tester la pertinence de la grille d'entretien, qui doit amener l'apprenant à être sujet dans le repérage de ses difficultés et à identifier des aides possibles, une analyse qualitative et quantitative sur les propos recueillis sera conduite. Plusieurs variables dépendantes (indices et traitement) sont d'ores et déjà repérées :

- longueur des discours : nombre de mots ;
- analyse lexicale : nombre de mots référant à des difficultés identifiées
- analyse thématique : nombre de propositions concernant de près ou de loin, l'idée d'une aide envisagée ;
- analyse de l'implication du locuteur : nombre d'item verbal témoignant d'une implication dans le discours (ex : je, moi, pour moi...)

L'hypothèse principale va dans le sens d'une augmentation de ces indices dans le cas où les élèves ont été soumis à la grille élaborée.

5. Ressource mise en place et prolongement :

Après une réflexion menée dans le cadre d'un groupe de recherche en 2008 sur l'élaboration d'une technique d'entretien spécifique à la mise en place des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE), nous avons choisi d'élargir en 2009 notre propos à l'accompagnement éducatif.

En effet, suivant le BO n° 15 du 10/04/08, circulaire n° 2008-042 du 04/04/08, la notion de PPRE n'est pas évoquée en tant que telle, mais l'accompagnement éducatif qui le caractérise est réaffirmé. Il est défini dans l'organisation du temps scolaire, ce qui souligne la nécessité de mener l'entretien avec l'élève pour construire cet accompagnement éducatif dans le temps qui lui est imparti.

Cependant, les textes concernant les PPRE ne sont pas abrogés. L'entretien avec l'élève pour construire un projet d'aide individualisé est au coeur de la pratique des enseignants.

Il n'existe pas de formation spécifique aux techniques d'entretien ni dans la formation initiale ni dans la formation continue des enseignants du premier et second degré.

C'est pourquoi cette production de ressource vise à proposer un outil ainsi qu'une réflexion méthodologique sur la pratique de l'entretien avec l'élève.

L'objectif premier de ce travail est de produire un outil concret directement utilisable par les enseignants. Au-delà de cette application il s'agit d'ouvrir la réflexion

à l'élaboration d'une formation spécifique aux techniques d'entretien en milieu scolaire.

Nous proposons de développer une réflexion sur le cadre méthodologique global dans lequel l'entretien enseignant-élève peut s'inscrire. Puis nous ferons un point sur la double visée de l'entretien pédagogique avant de présenter l'outil élaboré sur la base d'une expérimentation de terrain en deux phases. Nous terminerons par une analyse des propos exprimés par les élèves et des observations apportées par les équipes pédagogiques. Ceci nous permettra de questionner la pertinence de l'outil construit.

Article (référence et lien internet) paru à l'issue de cette production de ressources :

Rouquette, I., Mikailoff, N. & Pasquier, A. (2010). Un guide d'entretien avec l'élève en difficulté. *Cahiers pédagogiques*, 480, (article en ligne).

Le cadre réglementaire des PPRE place l'entretien avec l'élève au cœur de la pratique des enseignants. Il s'agit dans cet article de construire un outil comprenant un guide de passation et une grille d'entretien utilisable pour tout projet d'aide pédagogique. Au-delà de la mise en place des PPRE, il s'agit d'ouvrir la réflexion à l'élaboration d'une formation spécifique des techniques d'entretien en milieu scolaire.

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/Un-guide-d-entretien-avec-l-eleve-en-difficulte>

BIBLIOGRAPHIE :

- HADJI C.(1990)L'évaluation, règles du jeu. Paris ESF collection pédagogie.
- BARDIN L. (1989) L'analyse du contenu. Paris PUF.
- BERGER M. (2006) Les troubles du développement cognitif. DUNOD collection psychologie et pédagogie.
- MAZEAU M. (2006) Neuropsychologie et troubles des apprentissages. MASSON
- De La MONNERAYE Y. (2005) La parole rééducatrice. DUNOD collection psychologie et pédagogie.
- TALBOT L. (2005) Pratiques d'enseignement et difficultés d'apprentissage. ERES collection connaissance et éducation.

- MOESCHLER J. (1985) Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours. Paris. HATIER- CREDIF
- MOESCHLER J. (1989) Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative. Paris HERMES.
- REMOND M. (1999) Les composantes métacognitives de la compréhension de l'écrit chez l'enfant. Thèse de Doctorat, Paris V.
- VERMERSCH P. "*L'entretien d'explicitation en formation initiale et en formation continue*" □chez E.S.F. 1994
- VERMERSCH P., MAUREL M. " *Pratiques de l'entretien d'explicitation*" - E.S.F. 1997 -
- Conférence Alain Moal : La médiation pédagogique.